

**GM Sport**  
**MAGES Guy**  
154 Ter Rue Jean JAURES  
78 520 DENNEMONT

à Mr

Tél. dom.: 01 34 78 40 23  
Tél. port.: 06 11 94 29 68  
E-mail : gm.sport@wanadoo.fr

Dennemont, le 08 Janvier 2015

Cher passionné,

J'organise un rallye touristique, LA TREIZIEME RONDE DU VEXIN, exclusivement réservé aux véhicules sportifs de marques ALPINE et RENAULT.

Ce rallye se déroulera le **samedi 28 Mars 2015**.

Cette rencontre vous permettra de mieux connaître et apprécier notre région tant pour ses paysages, son patrimoine historique et architectural que pour ses très agréables petites routes.

Volontairement mis sur pied par une organisation ultra légère, ce rallye empruntera un parcours très concentré dont le point central est MAGNY en VEXIN (95). Son tracé d'environ 250 Kms, d'un profil extrêmement varié, reprend bon nombre d'épreuves spéciales de rallyes définitivement disparus.

Le nombre de participants est limité à **100 véhicules**.

La participation demandée est de **125 EUROS** (restauration et plaque rallye comprises), pour un équipage de une ou deux personnes, couvrant le programme prévisionnel suivant :

8 H 00	Accueil et formalités à GARGENVILLE (78)
8 H 45	Briefing
9 H 00	Départ du premier concurrent pour la première étape
11 H 30	Arrivée du premier concurrent de la première étape DEJEUNER au restaurant réservé
14 H 30	Départ du premier concurrent pour la deuxième étape
15 H 30	Regroupement
17 H 00	Arrivée du premier concurrent de la deuxième étape Animation Pot de l'amitié
19 H 00	Fin de cette rencontre à LIMAY (78)

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

A bientôt sportivement,

Guy MAGES / Equipe GM Sport

PS : Moyennant participation, pour les intéressés voulant prolonger la soirée avec nous, une troisième étape dans un restaurant des environs peut s'organiser.

**- RONDE DU VEXIN 2015 – BULLETIN D'ENGAGEMENT -**

*gm.sport@wanadoo.fr*

**Date limite d'inscription : 20 FEVRIER 2015**

**EQUIPAGE :**

NOM et Prénom du conducteur : .....

NOM et Prénom du passager : .....

Adresse du conducteur : .....  
.....

Code Postal : ..... Ville :  
.....

Tél. Domicile : ..... Port. : .....

E-mail :

**VEHICULE ENGAGE :**

MARQUE : ..... Modèle .....

Année : ..... Couleur : ..... Puissance réelle .....

N° d'immatriculation : ..... Particularités  
: .....

Compagnie d'assurance : .....

N° de police : .....

**Chèque à établir à l'ordre de G M Sport**

Equipage (1 Véhicule avec 1 ou 2 personnes) :                      **125 Euros x .....= ..... Euros**

Adulte supplémentaire :    **60 Euros x .....= ..... Euros**

Enfant supplémentaire :    **20 Euros x .....= ..... Euros**

Plaque rallye supplémentaire :    **15 Euros x .....= ..... Euros**

**TOTAL = .....Euros**

**Documents à nous faire parvenir : Copie police d'assurance, Règlement signé et Chèque**

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

# **- RONDE DU VEXIN 2015- REGLEMENT -**

*gm.sport@wanadoo.fr*

## **Article 1 : Définition :**

Monsieur Guy MAGES (G M Sport) organise le samedi 28 Mars 2015 "**La Ronde du Vexin**". Il s'agit d'une épreuve touristique, de navigation, complètement dégagée de tout esprit de compétition. Cette manifestation, de 250 kilomètres environ, se déroule sur routes ouvertes à la circulation.

## **Article 2 : Véhicules admis :**

Sont admis les véhicules sportifs des marques **ALPINE** et **RENAULT**. Le nombre des participants est impérativement fixé à 100 équipages, avec liste d'attente. Les inscriptions seront closes sans préavis.

## **Article 3 : Engagements :**

Les demandes d'engagement impliquent l'acceptation du présent règlement et devront être impérativement accompagnées des droits d'engagements. Ces droits doivent être réglés par chèque établi à l'ordre **G M Sport**, et couvrent :

- la participation aux épreuves
- le déjeuner du 28 Mars 2015 - la plaque de rallye et le livre de route
- les prix et récompenses éventuels

## **Article 4 : Assurance :**

Une police d'assurance est souscrite par l'organisateur pour garantir, en cas d'accident, d'incendie ou d'explosion survenant en cours d'épreuve, les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisateur et aux participants du fait de dommages corporels ou matériels causés à des tiers. Les garanties "Dommages" et "Vol" sont exclues et restent toujours de la responsabilité de leurs propriétaires.

Tous les véhicules engagés devront être assurés en complet accord avec la législation en vigueur.

## **Article 5 : Participants, véhicules :**

Le conducteur doit être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité et posséder tous les papiers réglementaires du véhicule (certificat d'immatriculation, police d'assurance, contrôle technique).

Les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route, du présent règlement et du livre de route.

Ils s'engagent à respecter les règles de prudence et de courtoisie qui sont recommandées par l'organisateur. Afin d'éviter des recherches inutiles, tout équipage décidant de quitter l'épreuve doit le signaler à l'organisateur.

Les véhicules engagés doivent être en tous points conformes au code de la route, les équipements, pneus, échappements, éclairages doivent respecter la réglementation.

## **Article 6 : Classement :**

Aucun classement ne sera établi. Les récompenses seront décernées à la discrétion de l'organisateur.

## **Article 7 : Réclamations et précisions :**

Cette épreuve se déroulant sous le signe de l'amitié, aucune réclamation ne sera admise. Chaque concurrent s'engage :

- à respecter le présent règlement et à accepter les décisions de l'organisateur
- à n'exercer aucun recours à l'encontre de l'organisateur en cas d'accident, de vol, incendies etc...survenant à l'occasion de ce rallye touristique : cette liste n'étant pas limitative....

## **Article 8 : Annulation, modifications :**

En cas d'annulation de cette manifestation pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur, les participants inscrits seront immédiatement remboursés de leurs frais d'inscription, à l'exception de tout autre dédommagement.

Les frais d'inscription ne seront intégralement remboursés que si la demande en est faite avant le **01 Mars 2015**.

Nom : ..... Prénom : .....

**Date et signature précédées de la mention ""REGLEMENT LU ET APPROUVE""**